NOS OBJECTIFS AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL

>> Un travail sur la cartographie :

Cartographier les emplois type de l'établissement en prenant en compte les évolutions dans les charges de travail et les réorganisations

Un travail sur les montants de l'IFSE ·

Travailler à la réduction des écarts entre les groupes et en particulier pour les catégories B et A et revaloriser les montants de l'IFSE dans le cadre d'un accord triennal (2021-2023) en mettant en place une trajectoire pour atteindre les valeurs cibles de 2027

Mettre en place des critères transparents sur le CIA

Le CIA doit prendre en compte des charges supplémentaires et temporaires de travail (ex : réorganisation des services, mise en place des BUT dans les IUT, déploiement de la LAS, soutien accru à l'accompagnement à la pédagogie (crise sanitaire)

Mais le Sgen-CFDT souhaite aborder la question de la prise en charge **des heures supplémentaires** ou encore de la mise en place de primes d'intéressement collectif.

NOS PREMIÈRES PROPOSITIONS :

- Prendre en compte dans la cartographie des postes également les évolutions de services et des activités
- Actualiser le nombre d'agents de catégorie C dans le groupe 1 au regard des missions (exemple : magasinier)
- Prendre en compte les emplois occupés par les agents en CDI et CDD
- Maintien de l'équité entre les différents corps de la Fonction publique d'Etat (ex Bibas, technicien ou Saenes)
- Mettre une trajectoire de revalorisation 2021-2022-2024-2027 pour atteindre les valeurs cibles
- Atteindre la valeurs de référence 2021 pour les agents de catégorie C (3.300 euros groupe 2, 3.600 groupe 1)
- Indexer les grilles salariales et indemnitaires des CDI sur celle des agents titulaires
- Respecter l'égalité salariale femme/homme

Avec le Sgen-CFDT, on en discute ensemble!

Des réunions régulières où chacune et chacun s'exprime et travaille avec les élusles adhérents ont la parole.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



LE POINT SUR LA POLITIQUE INDEMNITAIRE TRANSPARENCE ET ÉQUITÉ

DE QUOI PARI F-T-ON?

La politique indemnitaire se décline autour

du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel)

le Rifseep a deux volets : IFSE – indemnité de fonction, de sujétions et d'expertise (Chaque poste est coté et figure dans un groupe et à chaque groupe correspond un montant d'IFSE) et le CIA : le complément indemnitaire Annuel (non activé actuellement)

Mais il y a aussi

- les NBI : points d'indice attribués à des fonctions d'encadrement ou de technicité particulière
- >> la Prime informatique

ENTRE 2018-2020

- Une politique qui a accentué le décrochage entre les groupes de fonction
- Une politique qui a démotivé les équipes et les collectifs de travail
- Une politique pas attractive en terme de recrutement

Il faut changer et trouver

la voie d'un dialogue apaisé!

UN NOUVEAU CONTEXTE

L'année 2021 a été marquée par un accord sur les carrières & rémunérations (LPR), un accord dans le cadre du Grenelle de l'Education et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la tête de l'établissement.

L'accord LPR en chiffres, ce sont des crédits qui sont arrivés dés 2021 par des dotations diverses comme en 2022 dans le cadre de la subvention de charge pour service public qui s'élève à 131.532.510 millions d'euros dont des crédits RH fléchés (source CNESER)

- 856.125 euros fléchés Mesures RH LPR,
- 360.821 euros fléchés autres mesures RH

Ces premiers éléments laissent entrevoir des choix à faire y compris en mobilisant le fonds de roulement (20.807.185 millions d'Euros au budget initial 2022) ou d'avoir une situation précise lors de la présentation du compte financier 2021.

Une chose est sûre, les personnes Biatss ont dans une grande majorité été les sacrifiés de la politique indemnitaire depuis 2018.

Il est tant de repenser une politique indemnitaire équitable et transparente pour toutes et tous.

Pour un syndicalisme utile avec le Sgen-CFDT



À PROPOS DE VOUS
Nom
Prénom
Date de naissance / / / / ANNÉE
COORDONNÉES
Adresse postale
Complément d'adresse
Code Postal
Ville
Email
Téléphone portable
Téléphone autre
SITUATION
RNE Établissement
Établissement Supérieur/Recherche
Discipline
Corps
Échelon Rémunération mensuelle nette
Rattachement Statut

Demande à renvoyer à :

Sgen-CFDT

10, rue Théophile Naudy 45000 Orléans